Réf. Farde e-Assemblées : 2681738

N° OJ : **9**

Projet d'Arrêté - Conseil du 17/11/2025

Objet : Subside à l'asbl Immeubles en fête.- Montant : 3.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2025;

Considérant que l'asbl Immeubles en fête demande un subside de 3.000,00 EUR pour le frais du projet d'organisation de la Fête des voisins;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article unique : Un subside de 3.000,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl Immeubles en fête à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2025.

Annexes :